2007-03726/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

BILAN DE MISSION

« L'UNESCO DOIT APPUYER NOTRE VOLONTÉ DE PROTÉGER LA DIVERSITÉ CULTURELLE. »

La ministre Diane Lemieux

Paris, le jeudi 6 février 2003 – Au terme de sa mission en France, la ministre d'État à la Culture et aux Communications, Mme Diane Lemieux, a dressé un bilan très positif de son séjour à Paris. La Ministre a notamment participé aux Deuxièmes Rencontres internationales des organisations professionnelles de la culture ainsi qu'à la réunion du groupe de travail sur la diversité culturelle et la mondialisation du Réseau international sur la politique culturelle, une tribune internationale créée en 1998 et qui réunit les ministres de la Culture de 53 pays.

Diversité culturelle

C'est ce matin à Paris que Mme Lemieux a pris part à la rencontre des ministres du Réseau international sur les politiques culturelles (**ripc**). Les dix-sept membres de ce forum sur la diversité culturelle se sont entretenus avec le directeur général de l'**Unesco**, M. Koichiro Matsuura, et lui ont demandé que l'**Unesco** prenne en charge le développement et l'adoption d'un instrument juridique international contraignant en matière de diversité culturelle.

*« Puisque le directeur général de l'**Unesco** s'est engagé à appuyer le processus d'adoption de l'instrument international par l'**Unesco**, notre rôle comme réseau des ministres de la Culture est maintenant d'intensifier nos démarches afin de sensibiliser et de rallier le plus grand nombre possible de partenaires en prévision de l'adoption de cet instrument par la Conférence générale de l'**Unesco** en 2005 »*, a déclaré la ministre Lemieux lors de la réunion préparatoire.

Mme Lemieux a aussi insisté sur l'importance de veiller, d'ici là, à ce que les négociations commerciales en cours ne viennent pas saboter les effets bénéfiques attendus d'un tel instrument international contraignant. *« Ainsi, nous devons convaincre les parties à la négociation de la Zone de libre-échange des Amériques (**zlea**) de soustraire la culture de ses règles commerciales, sans quoi l'adoption de l'instrument international sera mise en péril. »*

Mobilisation de la société civile

Par ailleurs, Mme Lemieux a souligné à ses collègues, l'importance de la mobilisation des associations professionnelles dans le domaine culturel : *« L'objectif d'obtenir une nouvelle convention internationale permettant aux États et aux gouvernements d'établir leurs politiques culturelles et de prendre les mesures qui y concourent, sans soumettre la culture aux règles habituelles du*

commerce international, ne pourra être atteint qu'avec l'appui de nos créateurs et de nos artistes ». Elle a aussi fait état de sa grande satisfaction à l'égard du leadership incontestable exercé par la *Coalition pour la diversité culturelle*, coprésidée par M. Pierre Curzi, président de l'Union des artistes.

Le talent québécois à l'honneur

Durant son court séjour à Paris, Mme Diane Lemieux a assisté à une des représentations du XXIVe Festival mondial du cirque de demain présenté au Cirque Bouglione. Cette édition du Festival a été l'occasion d'un hommage particulier au cirque du Québec. La Ministre a également participé au vernissage de l'exposition « Les génies de la mer » au Musée national de la Marine en compagnie de trois représentants du gouvernement français, soit la ministre de la Défense, Mme Michèle Alliot-Marie, le Secrétaire d'État aux Anciens combattants, M. Hamlaoui Mékashira, et le Secrétaire d'État aux Transports et à la Mer, M. Dominique Bussereau. On se rappellera que cette exposition a été réalisée conjointement par le Musée national des beaux-arts du Québec (ancien Musée du Québec), où elle a été présentée avec succès en 2001, et par le Musée national de la Marine.

Source :

Marjolaine Perreault
Attachée de presse
Cabinet de la ministre d'État à la Culture et aux Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007